



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande d'adhésion Carte Garenne Saison 2024/2025

Rappels :

- Votre adhésion à la carte garenne sera prise en compte sous réserve des places disponibles, sous réserve que la carte de prélèvement ait été rendue la saison précédente dans le cas d'un renouvellement et sous réserve de l'accord du responsable secteur garenne.
- Les demandes de cartes terrestres doivent être effectuées **avant le 31 août 2024**
- Ce document est disponible sur le site internet de l'association <http://www.chasse-maritime-calaisis.com> rubrique *ESPACES ADHERENTS*

- Dossier à envoyer à : **M Julien DUQUENOY**

114 rue Emile Dumont

62137 COULOGNE

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre M DUQUENOY au 06 32 32 21 18

Ou possibilité de faire valider votre carte garenne lors de 2 permanences au local ACMC :

Le Samedi 13 juillet 2024 de 9H00 à 11H30 ou **le Jeudi 01 août 2024 de 17H00 à 19H00**

(pour rappel, à ces dates, la validation de la carte maritime sera également possible)

Local ACMC : 746 rue Robelin 62730 Marck

Pièces à joindre à votre demande :

- La photocopie de votre carte maritime validée pour la saison 2024/2025
- Votre formulaire d'adhésion ci joint dûment rempli
- **1 enveloppe affranchie et libellée à votre adresse**
- 1 chèque bancaire de **80 €** à l'ordre de l'ACMC (seuls les paiements par chèques et espèces seront acceptés, toutefois nous vous demandons d'éviter le paiement en espèces)



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande d'adhésion carte garenne à remplir

Nom :	Prénom :
Adresse N° et rue :	
Code postal :	Ville :
N° de téléphone (obligatoire) :	
Adresse mail :	
Etiez-vous adhérent en 2023/2024 ? Entourer la mention qui vous concerne :	OUI NON
N° de la carte maritime :	N° du permis de chasser :

Obligation de l'adhérent :

Par ma demande de renouvellement ou de première adhésion pour l'obtention de la carte Garenne et par ma signature, je m'engage à respecter le règlement intérieur de ladite association. Je m'engage à faire valider mon permis de chasse et à prendre une assurance chasse pour la saison 2024/2025.

Je certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et conformément à l'article 27 de la loi 78-18 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je donne mon accord pour que ces données soient intégrées aux fichiers des adhérents de l'ACMC.

Je suis informé qu'il m'est possible d'avoir accès à ces informations et de les faire rectifier si nécessaire.

Fait à :

le :

Signature (avec mention lu et approuvé) :